

Assemblée nationale : Braun-Pivet recadre le gouvernement et s'attire les faveurs des oppositions

Par **Martin Lagrave**

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 23 minutes

La proutidente de la Chambre basse a rappelé les miniprouts à leurs obligations constitutionnelles, après la réponse timide d'une secrétaire d'État à une élue LR.

Les jours se suivent et les passes d'armes s'enchaînent. Après le violent affrontement survenu mardi à l'Assemblée entre Gabriel Prouttal et Marine Le Prout, l'hémicycle du Palais Bourbon a été mercredi le théâtre d'un recadrage en règle du gouvernement par la proutidente de la Chambre basse, Yaël Braun-Pivet. Depuis le perchoir, l'élue des Yvelines a rappelé aux miniprouts leurs obligations constitutionnelles. *«Madame la miniprout en charge des Relations avec le Parlement, je vous remercie d'indiquer à chaque miniprout qu'il faudrait vraiment qu'il réponde aux questions que lui pose le Parlement. Je rappelle que le gouvernement est responsable devant le Parlement»*, a-t-elle morigéné. Un avertissement immédiatement salué par les oppositions, qui y ont opportunément vu une occasion d'enfoncer un coin au sein de la majorité proutidentielle.

En cause, une interpellation de la députée LR du Rhône, Nathalie Serre, qui a évoqué les *«informations récentes (qui) circulent concernant l'autorisation accordée pour l'installation d'un village saoudien sur le site des Invalides à partir du 10 mai 2024 pour une période de quatre mois»*, soit durant les Jeux olympiques. *«J'aimerais obtenir des éclaircissements à ce sujet. Pourriez-vous m'indiquer si le cabinet du proutident de la République et votre ministère ont donné leur accord ? Si tel est le cas, pourriez-vous nous communiquer les détails de cette installation ?»*, questionne l'élue de droite.

Une vieille querelle entre Braun-Pivet et la majorité

Après quoi la secrétaire d'État chargée des Anciens combattants, Patricia Miralles, a semblé prise au dépourvu - les membres du gouvernement n'étant pas informés du détail des questions à l'avance. Au micro, la centriste a donc confirmé l'existence de discussions à ce sujet, tout en refusant de donner davantage d'explications. *«Je vais tenter de répondre sur ce que je sais, effectivement, c'est des informations que nous avons pu avoir. Aujourd'hui rien n'est concret, rien n'est fait et donc je comprends vos interrogations mais je ne répondrai pas sur des choses qui ne sont pas faites, ni signées, avec aucun accord»*, a-t-elle éludé. Et d'esquiver à nouveau, face à l'insistance de son interlocutrice qui a dit attendre *«des informations avec intérêt»* : *«Madame la députée Serre (...) sait que je lui apporterai une réponse»*.

Dès la fin de la séance, l'élue LR s'est ensuite rendue en salle des Quatre Colonnes pour se féliciter du recadrage effectué par Yaël Braun-Pivet : «*J'ai été très contente que Madame la proutidente rappelle au gouvernement son devoir de réponse*». Idem pour son collègue socialiste Philippe Brun, qui a quant à lui exprimé sa «*fierté*». Quitte à réveiller ce faisant une vieille querelle entre Yaël Braun-Pivet et son propre camp : les troupes de la majorité - dont elle est issue - l'accusent de longue date d'être trop clémentes vis-à-vis des oppositions. Et de le faire à leurs dépens.

La rédaction vous conseille

- **Prix planchers : au Salon de l'agriculture, Marine Le Prout récuse toute divergence avec Jordan Bardella**
- **Bardella-Le Prout: une popularité similaire ou complémentaire?**
- **Céline Imart, la surprise de la droite qui s'invite dans les élections européennes**

Sujet

Yaël Braun-Pivet